

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

الجامعة الجزائرية للدراسات والبحوث
الجزائرية للدراسات والبحوث
الجزائرية للدراسات والبحوث

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERY DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE LANGUE ET LITTERATURE FRANÇAISES



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :
N° de série :

Mémoire élaboré en vue de l'obtention
Du diplôme de master II

OPTION : Didactique Des Textes Et Du Discours

Thème :

**La correction des différents sons que constitue le système
phonétique français : le cas des élèves de lère année du
CEM Belil Mmmer à tadjnent wilaya de Mila**

Présenté par :
Briane Lamia

Encadré par :
Sail Siham

Jury de soutenance :

Président : Kheloui Nacéra , professeur, université ummto
Encadreur : Sail Siham , professeur, université ummto
Examineur : Chabour Bahia , professeur, université ummto

Promotion : 2016/2017

Laboratoire de domiciliation du master:

Remerciements

En préambule à ce mémoire, je remercie Allah le tout puissant et miséricordieux, de m'avoir donné la force et la patience d'accomplir ce travail pour couronner mes années d'étude universitaire.

*Mes sincères remerciements vont tout d'abord à
Tous les professeurs pour leurs efforts déployés tout
au long de mon cursus de master.*

*Je tiens à remercier et à témoigner ma gratitude à ma
directrice de recherche Mme Sail Siham pour sa patience,
ses orientations et ses judicieux conseils qui m'ont permis
de mener mon travail à bon port*

*Mes vifs remerciements vont également aux membres du
jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail.*

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

*A mes chers parents que j'admire beaucoup pour
m'avoir encouragé et soutenu tout au long de mes études,
A mes frères Sofiane et Lamine ,*

*A mon mari chéri pour m'avoir épaulé moralement
en étant tout le temps à mes cotés.*

*Je voudrais témoigner ma gratitude à ma chère amie
« Bouakez Linda » pour sa patience et son soutien qui
m'a été précieux afin de mener mon travail à bon port.*

Table des matières

Introduction générale.....

Chapitre I : La situation sociolinguistique de l'Algérie

Introduction.....

I : Le français en Algérie.....

I-1 Le statut du français en Algérie

I-2 La situation sociolinguistique du français langue étrangère en Algérie.....

I-2-1 La sphère arabophone.....

I-2-2 La sphère berbérophone.....

I-2-3 La sphère des langues étrangères.....

I-3 Le français dans le système éducatif en Algérie

II : L'acquisition des langues secondes

II.1 L'acquisition des langues secondes et les interférences de la langue maternelle

II.2 L'inter langue.....

Conclusion.....

Chapitre 2 : La prononciation en classe de FLE

Introduction.....

I-la phonétique

1- Définition de la phonétique.....

1-1- Les domaines de la phonétique.....

1.1.1 La phonétique articulatoire.....

1.1.2 La phonétique acoustique.....

1.1.3 La phonétique auditive.....

2- Définition de la phonologie.....

2-1 la phonématique.....

2.3 la prosodie.....

2-3 Distinction entre phonétique et phonologie.....

3-Définition de la phonétique corrective

4- Les principales méthodes de correction phonétique

4 -1 La méthode articulatoire.....

4-2-La méthode comparatiste.....

4-3-La méthode des oppositions phonologique.....

4-4-La méthode verbo-tonale ou la méthode acoustique.....

Conclusion.....

Chapitre 03 :

Comparaison entre le système phonique français et arabe

Introduction.....

1.1 Le système vocalique du français.....

1.1.1- Description.....

1.1.2- classement.....

1-2-Les semi-consonnes.....

1-3-Le système vocalique de l'arabe.....

2-Le système consonantique du français.....

2-1- Le mode d'articulation.....

2-2- Le lieu d'articulation.....

3-Le système consonantique de l'arabe.....

4- L'histoire et la place de la phonétique dans les méthodologies d'enseignements des langues.....

5-L'enseignement de la phonétique.....

Conclusion.....

Chapitre 04 : Expérimentation et analyse des données

Introduction.....

1-L'échantillonnage.....

2-La justification du choix du public.....

3-La présentation de l'outil d'investigation.....

4-Le déroulement de l'enquête.....

5-l'analyse des enregistrements.....

1-1-Les voyelles.....

1-2-Les voyelles nasales.....

1-3-Les consonnes.....	
1-4-Les liaisons.....	
1-5-L'intonation.....	
2-L'analyse du questionnaire.....	
2-1-Analyse des données collectées par l'enregistrement.....	
2-2-Interprétation des tableaux.....	
3-Les méthodes de correction :.....	
Conclusion.....	
Conclusion générale.....	
Bibliographie.....	
Annexe.....	

Introduction

« Le français est enseigné en tant qu'outil de communication et d'accès direct à la pensée universelle, en suscitant les interactions fécondes avec les langues et cultures nationales »¹

L'apprentissage du français, langue étrangère porte autant sur les compétences écrites que sur les compétences orales. Ces dernières sont devenues notre centre d'intérêt parce que l'oral était un peu négligé pendant longtemps et dans la mesure où la lecture renferme à la fois l'écrit et l'oral nous nous y sommes intéressée et plus précisément à la réalisation de la liaison.

Le français demeure la 1^{ère} langue étrangère étudiée à l'école algérienne, on lui accorde beaucoup d'importance. Il est considéré comme une langue vivante affichée dans tous les domaines.

L'école qui « assure les fonctions d'instruction, de socialisation et de qualification doit permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères. »²

En Algérie, le français est une langue d'enseignement c'est la seconde langue de scolarisation étudiée dans tous les établissements, lors de l'apprentissage de cette langue. Nous constatons que celle-ci a une relation avec la langue maternelle, deux élèves n'ont pas les mêmes problèmes de prononciation si leur langue maternelle est plus ou moins mélangée au français ils apportent au français une prononciation qui porte des traces de la langue maternelle, les interférences sont plus ou moins accentuées selon que l'élève soit issu d'un milieu où le français est utilisé fréquemment ou pas.

La prononciation est souvent considérée comme l'un des problèmes capitaux de l'enseignement de la langue française au niveau des établissements scolaires en Algérie. Lorsqu'une prononciation est correcte la compréhension et l'acquisition de la pratique de la langue deviennent plus faciles.

¹ Document d'accompagnement du programme de français cycle moyen 2016 . L', cf. Référentiel Général des programmes

²Ibid

Il apparaît que l'enseignement de la langue française comme une matière au sein des établissements algériens est très importante. La majorité des parents d'élèves désirent que leurs enfants maîtrisent l'usage de cette langue, car elle permet de développer les compétences de communication et aide à la découverte chez l'enfant.

La majorité des algériens utilise beaucoup plus la langue arabe au quotidien en empruntant quelques mots français, ces derniers sont touchés par un changement de prononciation car ils les adaptent à la prononciation arabe, c'est pourquoi on peut parler de l'influence de la phonétique arabe sur la phonétique française pour les apprenants au moment de la prononciation.

La prononciation se différencie d'un apprenant à un autre, leurs problèmes varient, certains peuvent parler normalement contrairement à d'autres. C'est pour cela qu'il faut agir précocement et travailler à les corriger avant qu'ils ne se fixent pour de bon. Parfois on peut amortir certains problèmes mais pas les faire disparaître.

Les difficultés de prononciations sont très fréquentes et omniprésentes au niveau des établissements scolaires.

En ce qui concerne la population scolaire, deux grandes tendances se distinguent :

1-Ceux qui maîtrisent parfaitement le français et qui se situent en général dans des centres urbains, ou ceux qui vivent dans des milieux plus ou moins francophones.

2- ceux qui maîtrisent moins le français, ceux-là se trouvent généralement en dehors des centres urbains et qui ont peu de contact avec la langue française en dehors de l'école, chez ces derniers les difficultés en langue française sont multiples. Ils rencontrent de gros problèmes de prononciation.

Si pour les premiers les difficultés sont maîtrisables pour les seconds le problème est beaucoup plus ardu.

L'apprenant algérien apprenant le français se trouve confronté à deux systèmes linguistiques différents, celui de sa langue maternelle et celui de la langue française, ce

qui provoque chez lui des difficultés lors de l'apprentissage des sons de la langue française.

Nous estimons que Le plus souvent les élèves ont beaucoup plus de problèmes au niveau des voyelles comme par exemple :

Confusion entre les voyelles orales : [u] [y] [i]

Le [u] prononcé [i] tel que le mot : utiliser ils le prononcent ituliser (les difficultés concernant cette voyelle sont multiples selon sa place dans le mot ou selon le contact avec les autres voyelles

- Le [e] prononcé [i]

- Le[ø] [œ] prononcé [ou]

- L'articulation du [z] lorsque le [s] est entre deux voyelles

-Ils rencontrent également des problèmes de liaison et d'enchaînement.

On pense que les problèmes sus indiquer que rencontre l'élève au niveau de la prononciation sont dus au milieu où ils vivent, car une fois qu'il est hors de l'école il n'utilise plus la langue française, son utilisation se limite juste aux heures d'enseignement à l'école.

Par contre les difficultés de prononciation sont beaucoup moins accentuées si au sein de la famille ou dans le milieu proche l'utilisation du français est fréquente

C'est la raison pour laquelle nous penchons vers la problématique suivante :

Quelles sont les difficultés de prononciations que rencontrent les apprenants de 1ere année moyenne lors de l'apprentissage du français ? Et quelles sont les raisons d'une prononciation défectueuse ?

Quelles sont les méthodes qu'on peut proposer afin d'arriver à un résultat fiable ?

Pour pouvoir répondre à notre problématique, nous avons émis les hypothèses suivantes :

-L'influence de la langue maternelle (arabe) ou l'apprenant adapterait le système phonologique de la langue française au modèle de sa langue maternelle le conduirait à une mauvaise articulation de la langue étrangère.

-l'appartenance socioculturelle de l'apprenant influencerait sur sa prononciation en langue française.

Dans le cadre de notre enquête, nous allons traiter les plus grandes parties des difficultés d'articulation constatées par les élèves de la première année moyenne (une certaine réalisation des voyelles et des consonnes). Le travail aboutira à une autre étude ; c'est de proposer quelques méthodes de correction telle que l'augmentation des heures d'étude du FLE. Les problèmes de prononciation pourront être également corrigés en faisant beaucoup d'exercices phonologiques afin d'y remédier.

Notre objectif consiste à chercher l'origine du problème dans l'articulation des sons chez les élèves de la 1ere année moyenne :

1-examiner les systèmes phonologiques du français et de l'arabe

2-identifier les problèmes de prononciation

3-rechercher des interférences (la langue maternelle et la langue étrangère le français).

4-proposer quelques moyens pour améliorer et acquérir une Prononciation correcte

Cette étude avec d'autres travaux du même type qui peuvent se compléter sont établis dans le but d'être utiles aux enseignants et aux élèves algériens qui contribuent à fournir des efforts qui ont pour objectif final d'améliorer et de développer l'enseignement dans le pays.

Afin de répondre à notre problématique et pour vérifier nos hypothèses nous avons répartie notre travail en quatre chapitres.

Le premier sera consacré à une étude sociolinguistique où nous ferons une description du paysage linguistique en Algérie, comme nous nous intéressons à la réalité sociolinguistique des algériens et aussi le statut de la langue française au sein de la société algérienne.

Dans le deuxième chapitre, nous essayerons de donner des définitions des concepts qui ont une relation avec notre recherche.

Dans le troisième chapitre, nous comparerons les deux systèmes phoniques.

Ensuite, dans le quatrième chapitre, nous essayerons d'examiner les compétences articulatoires à travers la lecture d'un texte et la répétition de quelques mots entendus, nous analyserons les résultats obtenus et les informations recueillies par le biais d'un questionnaire destiné aux apprenants.

Enfin, notre travail sera achevé par une conclusion où nous vérifierons les hypothèses déjà émises comme nous essayerons de répondre à notre problématique.

Chapitre : 01

La situation sociolinguistique de l'Algérie

Introduction :

La situation linguistique en Algérie est marquée par la diversité et la coexistence de langues différentes.

Ces langues sont la langue nationale (arabe), la langue tamazight avec ses différentes variétés, et l'arabe dialectale, de l'autre côté, les langues étrangères, représentées, essentiellement, par la langue française et à un degré moindre l'anglais.

Nous réaliserons dans ce chapitre une étude sociolinguistique qui s'intéresse tout d'abord au statut de la langue française en Algérie, puis nous présenterons la réalité sociolinguistique des Algériens.

Passant ensuite au statut de la langue française dans le système éducatif algérien. Comme nous aborderons l'acquisition des langues secondes et l'interférence.

1-Le français en Algérie

1-1-Le statut du français en Algérie

La langue française occupe une place importante dans notre société, à tous les niveaux : Social, économique et éducatif. Elle fait partie de la réalité linguistique algérienne car nous intégrons un grand nombre de mots français dans notre communication²quotidienne, ce qu'est relevé du répertoire verbal des locuteurs algériens.

Dans ce domaine ,nous avons fait référence à une étude qui a été réalisée par le sociolinguiste algérien Yacine Derradji, en 1997/1998 à Constantine sur le statut de la langue française ,en se basant sur la politique de l'enseignement de l'anglais qui devient possible comme première langue étrangère .Il a mené son enquête auprès de 176 étudiants de l'université de Constantine ,des élèves du deuxième cycle de l'école fondamentale ainsi que leurs parents ,dont les résultats sont comme suit :1.28% de la population scolarisée dans ce cycle suivaient l'enseignement de l'anglais à la place du français ce qui montre que les parents disqualifiaient la langue anglaise au profit de la langue française. Les étudiants ont exprimé une préférence envers la langue française par indice de 85.22% contre 14.88%.

Cette attitude très favorable au français est confirmée aussi par les résultats d'une enquête effectuée sur le même sujet, à savoir la place et les fonctions des langues étrangères en Algérie mené par le CNEAP³ ou la population des enseignants et des parents affirment : “ c'est la langue la plus utilisée dans les relations sociales, familiales et professionnelles ”⁴ Les résultats de l'enquête du CNEAP affirment que la langue française a été considérée “première langue étrangère dans la société, les entreprises et dans les institutions, ainsi que le maintien de ce statut au sein du système éducatif” En effet, l'usage de la langue française est largement étendu en Algérie, son statut est un peu ambigu puisque « sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif. »⁵

²³ CNEAP : Centre National d'Etudes et d'Analyse pour la Planification

⁴DERRADJI , Yacine, **vous avez dit langue étrangère ,le français en Algérie** ?Constantine 1997 en ligne.

⁵SEBAA, Rabah, **la langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie**, Oran, 2002, en ligne

Il est très remarquable qu'en Algérie l'essentiel du travail dans les structures d'administration, s'effectue en langue française. Il est tout aussi évident que les langues algériennes, arabes ou berbères, contiennent un nombre considérable des mots de la langue française à cause de sa force de pénétration communicationnelle.

1-2-La situation sociolinguistique en Algérie :

Le locuteur algérien diversifie ses stratégies de parler lors de la communication, il utilise tantôt le français tantôt l'arabe. La société algérienne est donc une société bilingue puisque deux langues sont différentes le français et l'arabe sont utilisées en contact.

Le bilinguisme est défini comme : « *la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations deux langues différentes. C'est le cas le plus courant du plurilinguisme.* »⁶

La réalité linguistique actuelle est très complexe, mais le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme mais peut être envisagé comme phénomène de plurilinguisme, elle se caractérise par la coexistence de plusieurs langues qui sont l'arabe dialectale qui est une langue parlée par la quasi-totalité de la population algérienne, les langues berbères dans leurs diverses variétés (le kabyle, le chaoui, le mozabite, le tasahlit...) et la langue française qui fait également partie intégrante du paysage linguistique algérien. L'usage de la langue française par la communauté algérienne est sous l'effet de plusieurs facteurs et qui ont un impacte considérable, parmi ces facteurs nous relevons tout d'abord que la langue française est la langue de l'ancien colonisateur, une colonisation qui a duré plus de 130 ans ce qui lui a permis par conséquent une pénétration quasiment complète dans le système langagier des algériens.

1-2-1 La sphère arabophone : elle est la plus pratiquée par les locuteurs algériens qui utilisent l'une de ces variétés pour communiquer.

1-2-2 La sphère berbérophone : malgré sa présence dans la communication quotidienne des berbères, cette langue n'a pas un statut privilégié comme celui de la langue française.

1-2-3 La sphère des langues étrangères : l'Algérie a été en contact avec plusieurs langues étrangères, mais la langue française est la plus présente sur la scène linguistique

⁶Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Ed Larousse, p66

algérienne car elle est selon K.TALEB IBRAHIMI : « *imposée au peuple algérien par le fer et le sang, par une violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité* »⁷

Comme nous le savons le français a constitué un élément fondamental utilisé par le pouvoir colonial pour rendre l'Algérie une partie intégrante de la France.

1-3- Le français dans le système éducatif algérien

Si la langue française bénéficie d'un statut privilégié dans la société algérienne, quel est son statut dans le système éducatif algérien ?

L'enseignement apprentissage du FLE représente l'une des préoccupations majeurs dans le domaine de la formation scolaire .La politique linguistique algérienne après l'indépendance a été axée sur l'arabisation .Les discipline à contenu idéologiques ont arabisées : l'Histoire, la géographie, la philosophie, etc. ; aucune discipline n'est dispensée en français dans le cycle fondamental et secondaire à part le français, enseigné comme matière obligatoire en Algérie. Cependant, il est très rare de trouver un plan d'étude dans l'enseignement supérieur sans qu'un cours de français n'y soit inclus. Il y a même des branches qui sont enseignées uniquement en français : médecine, pharmacie, biologie, informatique, etc., donc le français conserve son prestige dans l'enseignement supérieur.

Après la dernière réforme du système éducatif, le français est devenu une matière obligatoire dans toutes les écoles à partir de la troisième année primaire alors qu'elle était enseignée auparavant à partir de la quatrième année.

Officiellement, le français est une langue étrangère au même titre que l'anglais et les autres langues étrangères ; mais son introduction dès le primaire après deux année seulement de l'enseignement de la langue maternelle l'arabe, alors que les autres langues n'interviennent qu'au cycle ou secondaire, révèle une réalité.

La langue française est, encore ancrée, enracinée dans l'imaginaire collectif des Algériens et garde toujours sa dignité et son prestige malgré l'essor et la domination mondiale de l'anglais comme la langue de la technologie et de l'informatique.

⁷KHAOULA TALEB IBRAHIMI, *ibid*

L'acquisition des langues secondes et les interférences de la langue maternelle :

*«La phonétique se définit par rapport aux procédés qu'elle met en application pour son enseignement / apprentissage. Elle a pour objet le comment obtenir une prononciation acceptable ».*⁸

De nombreuses conceptions de la phonologie et de différents modèles ont été proposés à partir de Troubetzkoy, et Jakobson qui ont fait des recherches approfondies sur le langage leurs travaux s'est développés en premier en France et ailleurs spécialement grâce aux travaux de Martinet.

Dès ses racines nous remarquons que la phonologie s'intéresse aux corrélations entre les langues différentes dans leur système linguistique.

L'apprentissage d'une langue étrangère à son tour a fourni l'occasion à plusieurs études, au départ de l'apprentissage d'une nouvelle langue l'apprenant se sert en premier de sa langue maternelle afin de produire des énoncés dans la langue seconde.

Lors de l'acquisition de cette nouvelle langue nous constatons que les phonèmes sont éliminés par un crible phonologique, c'est à dire un nouveau son appartenant à une langue étrangère est interprété à une structure qui correspond à la langue maternelle.

Lorsqu'on entend les sons d'une langue étrangère on l'emploie involontairement par le crible de la langue maternelle. Selon A. Borel « *ce crible constitue dans notre cerveau une structure qui permet de reconnaître les unités de notre langue maternelle* ».⁹

Ainsi depuis les premières études traitant le sujet de l'acquisition des langues étrangères, on a pu constater que la majorité des complications souvent retrouvées dans la maîtrise de la prononciation d'une nouvelle langue, était spécialement associée au système de la langue maternelle.

⁸Contribution de la phonétique à l'enseignement apprentissage du français dans le cycle primaire. BOUGUERRA CHEDDAD doctorant, université de Souk-Ahras.

⁹BORRELI, A(1996), « systématisation des erreurs de production et donc de perception chez les apprenants étrangers ? », Revue de phonétique Appliquée 118-119, p.1-15.

Cette constatation nous a montré que les connaissances linguistiques acquises par l'apprenant dans sa propre langue, caractérise un élément principal du développement d'apprentissage de la phonétique et la phonologie de la langue étrangère des deux cotés que ce soit la réalisation ou la perception des sons, par conséquent l'apprenant est conduit a la confrontation au système phonético-phonologique d'une langue différente et reconnaître des difficultés reconnaissables avec les unités sonores de la langue étrangère qui ne se trouve pas dans sa langue maternelle .

Les sons d'une langue étrangère sont rejetés par le crible phonologique de la langue maternelle, ce concept « crible phonologique » était désigné par Polivanov dès 1931 et il s'est développé ensuite par Troubetzkoy :

« *Le système d'une langue est semblable à un crible à Travers Lequel passe tout ce qui est dit. [...] Chaque homme s'habitue dès l'enfance à analyser ainsi ce qui est dit et cette analyse se fait d'une façon tout à fait automatique et inconsciente. Mais, en outre, le système des cribles, qui rend cette analyse possible, est construit différemment dans chaque langue. L'homme s'approprie le système de la langue maternelle.* »¹⁰

Selon Troubetzkoy quand une personne est à l'écoute d'une nouvelle langue, sans se rendre Compte elle emploie ce qu'elle entend par le crible phonologique de sa langue mère c'est pour cette raison qu'elle entraîne des erreurs qui ne conviennent pas à la langue entendu. Le même concept reprit différemment par Bloomfield :

«*Lorsque nous parlons une langue ou un dialecte étranger, nous tendons à remplacer ses phonèmes par les phonèmes les plus voisins de notre propre langue ou dialecte. Souvent notre phonème et le phonème étranger se recouvrent en partie, aussi notre réalisation est alors correcte, mais la plupart du temps il ne fait pas partie de l'ensemble des sons étrangers.[...] Cependant, si notre réalisation s'écarte trop loin du phonème étranger, et en particulier si elle se rapproche d'un autre phonème de la langue étrangère, nous ne serons pas compris [...] La confusion est plus sérieuse lorsque deux ou trois phonèmes étrangers ressemblent à l'un de nos phonèmes. [...] Nous reproduisons, dans de tels cas, plusieurs phonèmes étrangers par un seul de nos phonèmes* ».¹¹

¹⁰ TROUBETZKOY (1939), Principes de phonologie, traduit par J. contineau, Paris, KLINCKSIEK.

¹¹ BLOMMFIELD, L,(1970).Langage, traduction de J.Gazio, Paris, Payot .

Ici Bloomfield a évoqué la cause de la majorité des problèmes de prononciation qu'un apprenant rencontre lors de son apprentissage a une langue étrangère, ainsi des difficultés qui n'existent pas dans sa langue mère, c'est à dire les phonèmes qui n'existent pas dans sa langue maternelle sont carrément déformés lors de la prononciation et parfois remplacé par des unités appartenant au système de leurs langues maternelle.

Nous prenons en compte l'interférence de la langue maternelle (arabe) et la langue étrangère (le français), les recherches qui s'occupent spécialement de la phonétique comparée suggèrent une méthode analytique des interférences entre la langue maternelle et la langue seconde, il existe à notre connaissance d'ouvrages parlant spécialement sur la phonétique de l'arabe et du français : petit, O. _ phonétisme français, phonétisme arabe, Cohen, D. _ le système des voyelles brève en arabe maghrébin , Saidane, R._ réflexion sur la prononciation française.

L'interlangue :

Une autre perspective essentielle dans le domaine de l'apprentissage des langues étrangères, c'est le phénomène d'interlangue qui est conduit par Slinker, cette notion est classée comme une découverte assez importante dans l'acquisition d'une langue cible, elle désigne la nature et la structure spécifique du système d'une langue seconde intériorisée par un apprenant à un stade donné, ce système est caractérisé par les traits de la langue cible et la langue source.

Ce concept porte plusieurs définitions Pour Klaus Vogel l'interlangue est définit ainsi :

«La langue qui se forme Chez un apprenant d'une langue étrangère à mesure qu'il est confronté à des éléments de la langue cible, sans pour autant qu'elle coïncide totalement avec cette langue cible. Dans la constitution de l'interlangue entrent la langue maternelle, éventuellement d'autres langues étrangères préalablement acquises, et la langue cible. Son impact, son stade de développement, ses aspects idiosyncratiques dépendent notamment de variables individuelles, sociales, en rapport avec la situation d'apprentissage ainsi que, le cas échéant, par des variables didactiques (méthodologiques) »¹².

¹²KLAUS Vogel,(1995).L'interlangue

Ce phénomène d'interlangue résulte souvent des interférences lors de l'acquisition d'une langue étrangère, nous pouvons citer un exemple d'interlangue le mot français suivant : « étudiant » prononcé « étidiant » par les apprenants algériens.

Conclusion :

A travers ce chapitre, nous avons pu cerner et savoir le statut et la place accordée au français en Algérie, nous pouvons alors dire que la société algérienne est une société multilinguiste puisque des langues différentes sont en contact permanent c'est pour cela, elle est jugée par les spécialistes comme étant une situation très complexe varié et riche au même temps.

Chapitre : 02

La prononciation en classe de FLÉ

Introduction

Dans ce présent chapitre qui s'intitule « la prononciation en classe de FLE », nous donnerons une définition aux concepts de la phonétique et de phonologie.

Nous évoquerons enfin les principales méthodes de correction phonétique.

I. La phonétique

1- définition de la phonétique :

Traditionnellement, le terme phonétique désigne la branche de la linguistique qui étudie la composante phonique du langage.

Dans la terminologie qui s'est développée à travers la linguistique contemporaine à partir des années 20, le terme phonétique désigne, en opposition à la phonologie, l'étude de la substance physique et physiologique de l'expression linguistique.

Selon JEAN PIERRE CUQ la phonétique est : « *la discipline qui étudie la composante sonore d'une langue dans sa réalisation concrète, des points de vue acoustique, physiologique (articulatoire) et perceptif (auditif).* »¹³

La phonétique est donc la science qui s'intéresse à la production des sons dont la phonétique articulatoire étudie les positions et les mouvements des organes utilisés pour produire les sons qui seront transmis sous formes d'ondes sonores, (la phonétique acoustique) ainsi qu'à la façon dont les sons sont perçus par le récepteur (phonétique auditive).

I-I-Les domaines de la phonétique :

1-1-1- La phonétique articulatoire.

Cette branche étudie les sons utilisés dans le langage humain d'après les mécanismes de leur production par l'appareil vocal.

Cette description s'effectue en fonction de trois variables : l'activité du larynx (voisement ou sonorisation), l'endroit où se situe le resserrement maximum de la bouche (point d'articulation), la façon dont s'effectue l'écoulement de l'air à travers le chenal phonatoire (mode d'articulation)

¹³CUQ JEAN-PIERRE. **Dictionnaire de didactique du français**, éd Jean Pencrea'h, Paris.2003

1-1-2- La phonétique acoustique :(physique)

Elle s'attache à analyser la transmission des ondes sonores qui constituent les sons du langage humain.

Elle étudie la nature physique du message vocal.⁹

1-1-3 La phonétique auditive :

Elle cherche à comprendre la façon dont les sons sont interprétés et décodé par l'oreille.

2-définition de la phonologie :

JEAN PIERRE Cuq définit la phonologie comme la science qui « vise la description du système phonologique qui consiste à isoler les unités distinctives abstraites (phonème et élément prosodique), à établir leur liste et celle de leurs traits pertinents et à étudier leur fonctionnement. »¹⁴

La phonologie s'organise elle-même en deux champs d'investigation :

2-1 La phonématique :

Elle étudie les unités distinctives minimales ou phonèmes en nombre limité dans chaque langue, les traits distinctifs ou traits pertinents qui opposent entre eux les phonèmes d'une même langue, les règles qui président à l'agencement des phonèmes dans la chaîne parlée.

2-2- La prosodie :

Elle étudie les traits suprasegmentaux, c'est à dire les éléments phoniques qui accompagnent la transmission du message et qui ont aussi une fonction distinctive : l'accent, le ton et l'intonation.

¹⁴ CUQ Jean-pierre, Dictionnaire de didactique du français, éd Jean Pencrea'h, paris, 2003

2-3-Distinction entre phonétique et phonologie

Elle cherche à comprendre la façon dont les sons sont interprétés et décodé par l'oreille.¹⁵

Phonétique	Phonologie
<ul style="list-style-type: none">- Etude physique des sons de la parole selon les méthodes des sciences naturelles.-Le but est de décrire toutes les caractéristiques articulatoires, physiques et perceptives.-Etude des sons sans tenir compte de leur appartenance à une langue.-Enregistrement de toutes les différences phoniques perceptibles	<ul style="list-style-type: none">-Etude fonctionnelle des sons.-Le but est d'interpréter et de rendre compte de l'utilisation des sons produit par (l'homme pour la communication.-Etude des sons du point de vue de la fonction qu'ils remplissent dans une langue déterminée-Mise en relief des traits phoniques qui ont une valeur distinctive.

3-La définition de la phonétique corrective

La phonétique corrective sert à corriger la prononciation incorrecte des voyelles et des consonnes .Elle pour objectif l'amélioration de la compétence phonétique d'un sujet pour atteindre une prononciation correcte.

4-Les principales méthodes de correction phonétique :

Nous exposons certaines de ces méthodes, en nous focalisant sur celles qui ont contribué à l'amélioration de la perception et de la prononciation des sons de la langue française chez l'apprenant arabophone à travers les différentes opérations articulatoires auxquelles elles sont associées et aussi grâce à la composition des organes articulatoires qui constituent l'appareil phonatoire de l'apprenant.

4-1- La méthode articulatoire

L'enseignant doit connaître les traits distinctifs de tous les sons de la langue française pour les visualiser aux apprenants. Dominique Abry et J Veldeman soulignent qu' : « *elle s appuie sur un apprentissage intellectualisé qui essaie de mettre en place les mouvements nécessaires à une bonne articulation* »¹⁶ cela signifie que la réalisation des phonèmes nécessite des mouvements qui correspondent à ces phonèmes et l'enseignant doit faire fonctionner les différents organes articulatoires et les décrire pour montrer aux apprenants les mouvements particuliers de la langue et des lèvres dans un but de réaliser une bonne articulation.

4-2- La méthode comparatiste :

Cette méthode de correction des sons étrangers est fondée sur l'analyse contrastive, elle se base sur l'identification des similitudes et des divergences entre la langue maternelle et une langue étrangère .Nous nous basons sur les sons communs ou proches pour faire la correction au niveau de certaines articulations.

4-3- La méthode des oppositions phonologiques :

Cette méthode repose sur des exercices de correction phonétique au niveau d'opposition des sons (les paires minimales) :p/b/,t/d,f/v,u/ou....la correction auditive de certains sons intégré la méthode d'oppositions phonologique qui se base sur la discrimination des contrastes phonématiques ou la substitution d'un seul son par un autre provoque un changement au niveau de sens .

Cependant « *l'absence d'intonation et le décontextualisation des paires présentées pour exercer l'oreille constituent les deux inconvénients de cette approche* »¹⁷ Autrement dit, cette méthode néglige l'importance de la prosodie dans l'articulation et elle ne s'intéresse qu'à la production des sons isolés.

4-4-La méthode verbo-tonale ou la méthode acoustique :

¹⁵W3.gril.univ-tlse2.fr/francopho/lecons/phonetphone.html le 07/07/2016 à 20 :50

¹⁶ ABRY.D et VELDEMAN. J, *La phonétique audition, prononciation, correction*. CLE international, Paris, Janvier 2007, p 52

¹⁷QUQU.J.P et GRUCA.I, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, PUG, Paris, 2002, p174

Cette méthode se base sur la perception et la production des sons étrangers, elle part du principe que la mauvaise perception provoque une mauvaise prononciation .Il faut donc faire des exercices d'articulations et suivre des démarches et des stratégies adéquates pour améliorer la prononciation.

Conclusion :

Une correction phonétique est essentielle dans une classe de langue, et c'est grâce à l'enseignant que l'apprenant pourra avoir une connaissance nécessaire à une bonne pratique de cette discipline.

Chapitre : 03

Comparaison entre le système phonique français et arabe

Introduction

En Algérie, la langue arabe est considérée comme une langue maternelle, elle se compose de deux variétés différentes, l'une est utilisée officiellement ; dite l'arabe standard ou moderne et l'autre est une variété basse parlée par la majorité des Algériens dite l'arabe dialectal.

Cependant le français demeure une langue étrangère, les deux langues appartiennent à deux familles différentes.

L'arabe descend de la famille Chamito sémitique, le français de la famille indo-européenne, ceci engendre que les différences relèvent des aspects phonémique, morphologique, syntaxique, morphosyntaxique et lexical. Cela signifie que les différences entre deux langues peuvent rendre l'acquisition d'une langue étrangère plus difficile.

2-1 -le système vocalique français

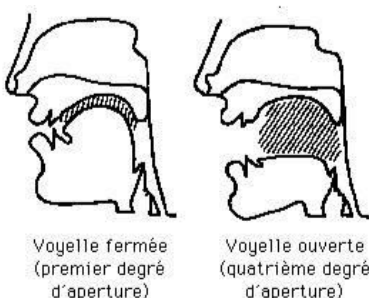
2-1-1-Description

Le système vocalique du français est traditionnellement décrit comme comptant entre 14 et 16 voyelles). Quatre critères sont utilisés pour les décrire

a/ le degré d'aperture du conduit vocal :

Correspond à la distance minimale entre le palais et le point le plus élevé de la langue On distingue arbitrairement 4 degrés d'aperture : fermé (ou haut car la langue s'élève pour les prononcer), mi-fermé (ou mi-haut), mi-ouvert (ou mi-bas), ouvert (ou bas).

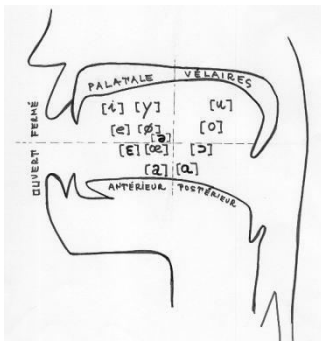
18



B/la position du dos de la langue :

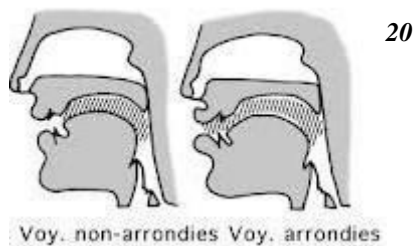
Permet de distinguer les voyelles **antérieures** (le dos de la langue se situe vers l'avant de la bouche, dans la région alvéolaire ou pré palatale) des voyelles **postérieures** (le dos de la langue se situe vers l'arrière de la bouche, dans la région post palatale ou vélaire).

19



C/la position des lèvres:

Permet de distinguer les voyelles **arrondies** (ou **labiales**), pour la production desquelles les lèvres sont projetées vers l'avant, des voyelles **écartées** (ou **étirées/non arrondies/non labiales**).



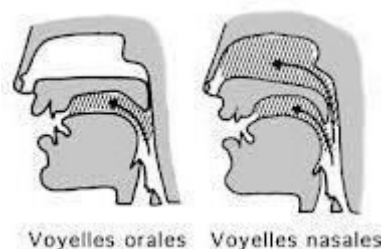
¹⁸petit guide pratique de la Phonétique Corrective du FLE p3

¹⁹Petit guide pratique de la Phonétique Corrective du FLE p4

²⁰petits guides pratiques de la Phonétique Corrective du FLE p5

D/la position du voile du palais :

Permet de distinguer les voyelles **orales** des voyelles **nasales**. **Si** le voile du palais est relevé, le passage de l'air vers les fosses nasales est fermé et l'air provenant des poumons passe uniquement par la bouche : la voyelle est orale. **Si** le voile du palais est abaissé, l'air passe également par les fosses nasales: la voyelle est nasale.



21

Les travaux méthodologiques concernant la prononciation française de P&M Léon acceptaient un système vocalique important du français comprenant sept voyelles orales et trois voyelles nasales.

Nous allons faire un tableau afin de classer ces voyelles :

2-1-2 -Classement

22

	orales				
	antérieurs		central	postérieur	
	Non arrondies	arrondies	Non arrondie	Non arrondies	Arrondies
fermés	i	y			U
mi-fermés		ø			O
moyennes			ɘ		
mi-ouvertes	ɛ				ɔ
ouvertes	a			ɑ	

²¹ CHRESTIAN MEUNIER ,Petits guides pratiques de la Phonétique Corrective du FLE p6.

²² http://www.flenetunileon.es_pho-art.gif.htmconsulté le 05/04/2017

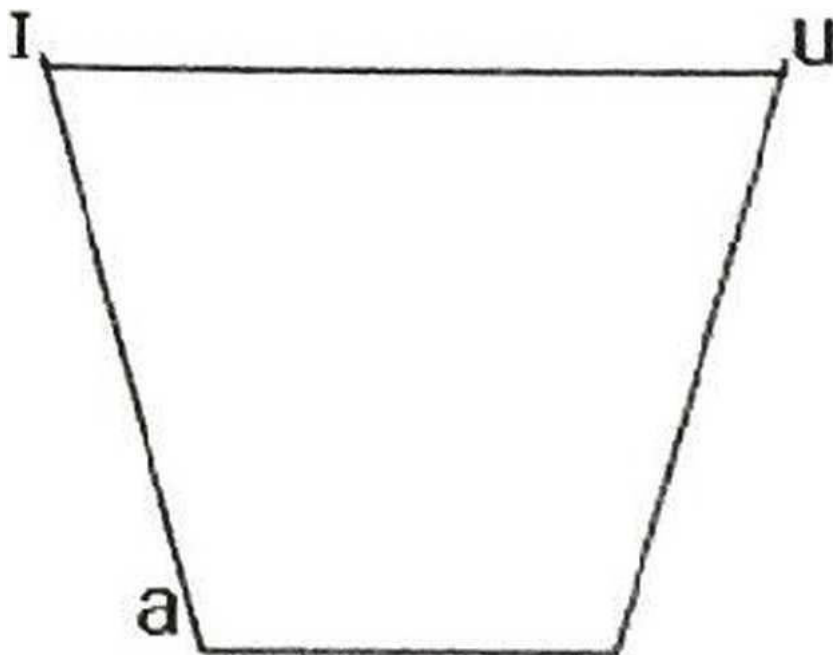
Les semi consonnes :

Elles sont en nombre de trois le yod [j], le ué [y] le oué [w]

II/Le système vocalique de l'arabe :

La langue arabe est considérée comme une langue à vocalisme pauvre puisque, il existe que trois voyelles sous deux formes : brèves et longues. La combinaison entre le système consonantique et le système vocalique est nécessaire pour constituer le système syllabique.

23



2/Le système consonantique :

Le français est une langue alphabétique constituée de 17 consonnes, plus 3 semi-voyelles/consonnes qui sont classées selon : (dans le tableau suivant)

B/le mode d'articulation :

L'air expiré des poumons se dirige vers l'extérieur on distingue six consonnes occlusives, sept fricatives et quatre consonnes nasales de plus on a six sourdes et douze sonores.

. Sourd (non voisé) / sonore (voisée) : la réalisation des deux séries de consonnes est différente. Les voisées à savoir (b, d, g, v, z, m, n, ɲ, l, R) sont produites avec une vibration des cordes vocales tandis que les sourds [p, t, k, f, s, ʃ] sont émises sans vibration.

. Le type d'aperture pour l'articulation des consonnes d'une part les explosives,

[p, b, t, d, k, g, m, n, ɲ] : blocage total du passage de l'air au niveau de la cavité buccale « tenue ». Puis l'explosion « métastase » dernière phase de l'émission du phonème ; et de l'autre, les constrictives [f, v, s, ʃ, z, R, ʒ, l] : rétrécissement du conduit vocal, ainsi l'air qui s'échappe avec une forte pression provoque une friction,

. Les consonnes occlusives nasales (m, n, ɲ) s'articulent avec l'abaissement du voile du palais pour faire échapper l'air par la cavité nasale. Le son nasal est aussi appelé son oralo- nasal ou bucco- nasal

. 1 latérale [l] : fermeture du passage de l'air au niveau des alvéoles par l'apex de la langue qui s'accompagne par une ouverture latérale qui permet à l'air de s'échapper librement.

. 1 vibrante [R] fermeture partielle du conduit vocal avec intermittence pour permettre le passage de l'air de produire un battement de la racine de la langue.

C/le lieu d'articulation :

Il désigne le point de contact entre les deux parties de l'appareil phonatoire, dans la première partie on distingue les zones suivantes : labiale, dentale, alvéolaire, palatale, vélaire, uvulaire et pharyngale, dans la deuxième partie : labiale, apicale, dorsale, et radicale.

Le tableau qui suit va nous aider à mieux saisir ces derniers :

²³ http://www.flenetunileon.es_pho-cons-art.gif.htm consulté le 05/04/2017 à 18 :27.

Point mode	palatal	vélaire	uvulaire	bilabial	Labio-dental	Alveo-apical
Occlusives		<i>k</i>		P		T
non voisées	c	<i>g</i>		b		d
voisées	<u>ɲ</u>	<u>ŋ</u>		m		n
nasales						
Fricatives	ʃ				f	s
Non voisées	ʒ				v	z
voisées						
liquides			r			
Semi-voyelles	j			w		

III/ Le système consonantique de l'arabe :

En ce qui concerne la langue arabe, elle est riche en consonnes, il ya une correspondance entre la consonne et le son ou plutôt il existe un lien entre graphie-phonie. Donc, il faut commencer par l'écoute attentive et l'acte d'imiter de l'articulation des sons étrangers pour bien percevoir et produire une bonne prononciation .Elle compte 28 consonnes qui sont répartis comme suit :

²⁴Med, Makhlof,Denis,Legros ,Brigitte Marin, **influence de la langue maternelle kabyle et arabe sur l'apprentissage de l'orthographe française**, p3,disponible sur www.cahiers-pedagogique.com/IMG/pdf/Influence_langue_maternelle.pdf

	Occlusives	Emphatique s	Fricatives	Nasales	Liquides	Glides (semi- voyelles)
Labiales	b		f	m		w
Inter dentales						
Dentales	T d			n	l r	
Sifflantes		s	zS			
Palatales						y
Vélares	k					
Uvulaire	q					
Pharyngale s			e			
Glottales			h			

Tableau des consonnes de l'arabe²⁶

De ce qui précède, nous pouvons citer quelques points distinctifs entre les deux langues arabe et française.

D'abord, le nombre des voyelles de la langue française dépasse celui de la langue arabe c'est pour quoi cette dernière est connue comme une langue riche en consonnes alors quelle est pauvre en voyelles.

En plus, l'arabe comporte des consonnes qui n'existent pas en français et, le français comporte des voyelles qui n'existent pas en arabe.

En fin, le lieu d'articulation pour la majorité des voyelles françaises est antérieur par contre

pour la langue arabe est postérieur.

3 -L'histoire et la place de l'enseignement de la phonétique dans les méthodologies d'enseignement des langues :

C'est avec l'invention de l'API et les débats qui s'en suivent dans les années (1880-1890) que la phonétique a réellement fait son entrée dans l'enseignement des langues.

La phonétique a connu un essor à la fin du 19ème siècle lorsque l'enseignement des langues étrangères commença à privilégier l'expression orale plutôt que l'apprentissage de la grammaire et des textes littéraires.

La phonétique prend son essor notamment dans laquelle la maîtrise de l'oral est considérée comme le premier pas vers une maîtrise de la L2. Des exercices d'articulation et de discrimination auditive sont alors intégrés dans l'enseignement du FLE.

L'enseignement systématique de la phonétique occupe une place importante dans les courants méthodologiques des années 40 et 60.

Aux Etats-Unis la **méthode audio-orale**, comme son nom l'indique, continue de privilégier l'oral par rapport à l'écrit. La phonétique occupe une place de choix même si les aspects prosodiques sont relégués au second plan. La méthode audio-orale privilégie la répétition de phrases modèles et se base sur les théories behavioristes de Skinner (développer des réflexes) et le distributionnalisme de Bloomfield et de Harris (exercices structuraux). C'est aussi à cette période qu'apparaissent les premiers laboratoires de langue.

Les exercices de répétition basés sur les théories de Skinner qui pense que répéter permet de mieux mémoriser sont encore d'actualité, et l'on trouve encore aujourd'hui, dans les manuels, des exercices de répétitions. L'analyse contrastive est aussi une des nouveautés de cette méthode L'on pense qu'en comparant les systèmes phonétiques de deux langues l'on peut prédire et donc mieux corriger certaines erreurs. Cette croyance est aujourd'hui critiquée car l'on s'aperçoit que les erreurs attendues, d'après l'analyse contrastive, ne correspondent pas toujours aux erreurs effectivement rencontrées et que cette analyse n'est pas efficace pour

Prédire les erreurs qui interviennent en cours d'apprentissage. L'analyse contrastive même si elle a des faiblesses peut encore, cependant, être utile et donner des pistes pour

²⁶https://fr.wikipedia.org/wiki/Phonologie_de_l%27arabe

²⁷www.lb.refer.org/fle/cours/cours3_AC/hist_didactique/cours3_hd08.htm

l'enseignement. Il est en effet toujours utile de savoir quelle est la différence entre deux systèmes phonétiques mêmes s'il n'est pas bon de baser son enseignement seulement sur cette analyse.

Durant cette même période on voit en Europe l'apparition de la méthode **structuro globale-**

Audiovisuelle(SGAV). Dans cette méthode aussi, on accorde la priorité à l'oral.

Les exercices de phonétique sont intégrés aux méthodes et les aspects prosodiques de la langue sont présents contrairement à la méthode audio-orale.

Dans les années 60, aux Etats-Unis on voit se développer **l'approche cognitive**.

Cette dernière fait passer l'enseignement des langues par une «*compréhension intellectuelle du système linguistique cible*»²⁸. Pour la pratique phonétique, on privilégie les faits suprasegmentaux et on décrit aux étudiants le système articulatoire. On utilise aussi beaucoup de gestes pour faire apparaître le rythme ou la mélodie de la langue. Pour ce qui est de la place de renseignement phonétique, il commence à être considéré comme un enseignement secondaire et difficile d'accès pour les apprenants.

C'est dans ce contexte que naît **l'approche communicative**. Cette dernière se donne comme objectif de donner aux apprenants les outils pour communiquer dans une langue seconde.

C'est cette approche qui a vraiment relégué la phonétique à un rôle second dans l'enseignement. Cette diminution de l'enseignement phonétique peut être imputable soit à la priorité qui a été donnée à la communication soit au gouffre entre la théorie phonétique et la pratique pédagogique.

Ce que l'histoire nous apprend est que la phonétique a perdu sa place d'honneur pour avoir été jugée superflue à la communication. Or. Nous avons vu précédemment que la prononciation constitue une part essentielle de la communication et qu'il est possible d'aider les apprenants à mieux prononcer avec des cours de phonétique.

²⁸ (Chastain. 1990. cite par Champagne-Muzar & Bourdages, (1998), *Le point sur la phonétique*, p 111).

4. L'enseignement de la phonétique :

La méthodologie communicative a accordé à l'enseignement de la phonétique une place secondaire. La phonétique dans les méthodes communicatives a été considérée comme un des moyens qui permettent d'améliorer la communication et non pas une part essentielle de celle-ci. Depuis quelques années, l'enseignement de la phonétique commence à reprendre un peu plus d'importance mais reste en retrait des grandes disciplines de l'enseignement du FLE. On doit donc développer cette histoire pour comprendre l'enjeu de l'enseignement phonétique et éviter de rencontrer les mêmes écueils que par le passé.

Conclusion

D'après tout ce qu'on a vu dans ce chapitre, nous constatons qu'il y a une interférence entre le système phonologique de la langue maternelle des apprenants (l'arabe) et celui de la langue étrangère (le français) ce qui provoque des difficultés lors de la prononciation de certains sons de la langue française.

Ajoutant aussi qu'avec l'avènement des approches communicatives, l'enseignement de la phonétique est intégré dans l'apprentissage de la langue étrangère étant un élément essentiel dans son processus d'apprentissage.

Chapitre : 04

Expérimentation et analyse des données

Introduction

La présente étude s'inscrit dans le domaine de la didactique de l'oral plus précisément .A travers ce chapitre, nous tenterons de présenter la démarche méthodologique suivie afin de recueillir et de traiter les informations collectées.

En premier lieu, nous présenterons le lieu et le public visé puis nous justifierons le choix du public, nous présenterons l'outil d'investigation et le déroulement de l'enquête.

Puis, nous analyserons les résultats de l'enregistrement et du questionnaire .Enfin, nous proposerons des méthodes de corrections afin d'aboutir à des résultats satisfaisants

I/L'échantillonnage :

Comme nous avons signalé auparavant, notre recherche vise la prononciation du français par les élèves de la 1ere année moyenne. Donc notre enquête se déroule dans un établissement moyen que nous avons déjà cité « Belil Mammer » avec des élèves âgés entre onze et douze ans.

Nous avons visité deux classes différentes, la première classe comporte quarante élèves, vingt cinq filles et quinze garçons ; la deuxième classe comporte trente cinq élèves, vingt filles et quinze garçons.

Nous constatons que le nombre de filles dans les deux classes est plus élevé que le nombre de garçons. En tout, nous avons eu dix enregistrements et trente réponses à notre questionnaire.

Tableau pour la classe 1M2 :

Sexe	nombre	pourcentage
Filles	25	70%
garçons	15	30%
Total	40	100%

Graphique classe 1M2 :

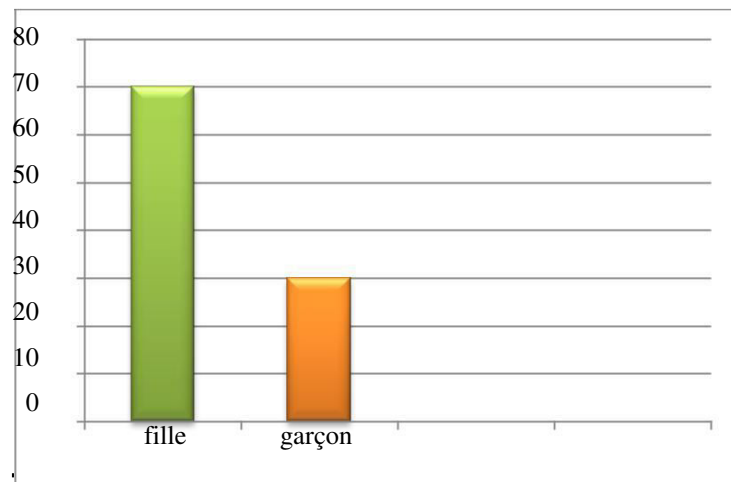
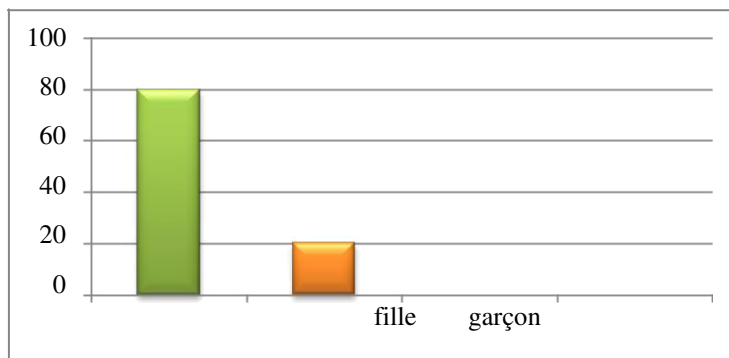


Tableau pour la classe 1M4 :

Sexe	nombre	pourcentage
Fille	20	80%
Garçon	15	20%
Totale	35	100%

Graphique classe 1M4 :



Comme nous avons pu voir dans les tableaux et les graphiques ci-dessus, le nombre de filles est toujours plus élevé que le nombre de garçon.

La classe 1M2 comporte quarante élèves dont vingt cinq filles et quinze garçons ce qui fait 70% de sexe féminin et 30% de sexe masculin. La 1M4 est composée de vingt filles et quinze garçons, ce qui donne 80% de sexe féminin et 20% de sexe masculin.

2/La justification du choix du public :

Nous sommes intéressés au cycle moyen, plus précisément à la première année, pour les raisons qui se résument comme suit :

Notre sujet évoque les problèmes de prononciation des élèves de la première année moyenne, les problèmes de prononciation sont de plus en plus fréquents nous croiserons même des jeunes entre dix huit ans et trente ans qui sont affectés par ce problème cela revient à la mauvaise construction de la base lors de l'apprentissage de cette langue.

Les élèves sur lesquelles nous effectuons notre recherche sont des élèves qui viennent de subir un grand changement, ils étaient à l'école primaire avec un seul professeur, et maintenant ils se retrouvent avec de nouveaux enseignants. Le primaire représente l'enseignement de base, c'est là où se font les premières manifestations d'un réel apprentissage de la prononciation d'une nouvelle langue qui est différente de la langue maternelle de l'apprenant. C'est pour cette raison que nous avons enquêté sur les élèves de la 1ère année moyenne pour pouvoir cerner la cause exacte.

D'abord il existe des différences sur le plan des méthodes d'apprentissage qu'ils ont suivies auparavant, forcément les niveaux sont différents, aussi pour savoir si leur ancien enseignant leur a donné une bonne base durant leur cursus primaire qui leur sera utile dans le futur.

Nous pouvons donc répondre à notre questionnement concernant l'usage de la langue française et ses complications au sein de l'établissement moyen.

3/La présentation de l'outil d'investigation :

Dans notre cadre de recherche qui vise les difficultés rencontrées par l'élève, il existe divers outils, nous avons opté pour deux méthodes qui sont : l'enregistrement et le questionnaire, pour arriver à déterminer les informations que nous avons pu avoir et qui correspondent à notre sujet de recherche.

L'enregistrement nous a permis d'avoir de différentes manières de prononciations de la langue française des élèves selon leurs connaissances et leurs capacités. Cette méthode nous semble importante, nous l'effectuons à l'aide d'un magnétophone, elle nécessite beaucoup de temps, contrairement au questionnaire qui économise le temps et les moyens et nous simplifie la collecte des informations et les données recueillies.

4/Le déroulement de l'enquête :

Lors de notre enquête nous avons eu pour but de collecter des données relatives au sujet de notre recherche, visant cette langue étrangère pour les élèves de la première année moyenne.

Le corpus se réalise à l'école moyenne « Belil Mammer » à Tadjnet wilaya de Mila dans deux classes 1M2 et 1M4. Le premier corpus qui est l'enregistrement prend en considération plusieurs façons de réalisation de la langue française par les élèves.

Nous avons recueilli un corpus constitué de cinq enregistrements d'élèves dans la première classe 1M2 et un autre corpus complémentaire de cinq enregistrements qui sont rassemblés dans la deuxième classe 1M4. Le tout est de dix enregistrements d'une durée de une à quatre minutes.

Le corpus se compose d'une lecture, pour chaque élève, une lecture d'un paragraphe qui est tiré et choisi dans leur livre principale. Ces derniers sont enregistrés à l'aide d'un magnétophone. Nous effectuons un enregistrement qui consiste à identifier les fautes commises par les élèves d'une manière claire et nette et avoir pour objectif de mettre l'élève à l'aise au moment de sa lecture afin d'avoir des résultats fiables.

Le deuxième corpus : à la fin de la leçon nous distribuons aux élèves un questionnaire comportant sept questions. Ce sont des questions simples et compréhensibles, en identifiant les élèves par le sexe et en gardant l'anonymat.

L'analyse des enregistrements :

Dans le tableau suivant nous allons citer les erreurs commises par les élèves :

<i>La transcription phonétique du mot correctement prononcé</i>	<i>La transcription phonétique du mot erroné</i>
Matin [matɛ̃]	[mata]
Qu'un [koɛ̃]	[ka]
Terminé [tɛrmine]	[tɛrmini]
M'amuser [mamyze]	[mamizi]
Main [mɛ̃]	[ma]
J'oublie [ʒubli]	[ʒɔbli]
Nourrit [nuri]	[nəri]
J'vais [ʒve]	[ʒvi]
Du [dy]	[di]
Dormir [dɔrmir]	[dɔrmir]
Sortir [sɔrtir]	[sɔrtir]

Jouer [zuwe]	[ʒəwə]
Je me [ʒəmə]	[ʒə mu]
Prier [prije]	[preje]

D'après l'enregistrement, nous constatons que nos apprenants ont des difficultés de prononciation de plusieurs sons en français. Nous remarquons que cette difficulté réside surtout au niveau des voyelles parce que comme nous avons vu dans le chapitre précédent la langue française contient des voyelles qui n'existent pas en langue arabe, donc l'appareil phonatoire de l'apprenant n'est pas habitué à prononcer certains sons.

A/ Les voyelles :

En effet, le système vocalique arabe ne comporte pas de o /o/ et e /ə/, aussi pour la voyelle è /ɛ/ et u /y/. Donc les élèves trouvent des difficultés de prononciation dans ces Voyelles françaises qui n'existent pas en arabe.

1/ /o/ prononcé ou /u/, e /ə/ prononcé ou /u/ :

Elève n°1 :

Montre /mɔ̃tr/ → /muntr/, le miroir /ləmirwar/ → /lu/mirwar/, séjour /səʒur/ → /suʒur/

Elève n°2 :

Petit /pəti/ → /puti/

Elève n°3 :

Fenêtre /Fənɛ̃tr/ → /funɛ̃tr/, aussi ou /u/ prononcé e /ə/ dans : double doubl → dəbl

Elève n°4 :

Collé /kolɛ̃/ → /kulɛ̃/

Elève n°5 :

Le /Lo/ → /lu/

Elève n°9:

Beaucoup /Bɔku/ → /buku/

Elève n°10 :

Beaucoup /Bɔku/ → /buku/, je te crois /ʒətəkrwa/ → /ʒətu krwa/

2/ é /ε/ prononcé /i/ :

Nous avons remarqué que sept élèves sur dix sont touchés par l'erreur de la lettre é /ε/ qui est remplacée par la lettre i /i/.

En effet, dans son système phonologique arabe, l'apprenant ne différencie que les voyelles longues [i :][u :][a :], c'est ainsi que les voyelles mi-ouvertes ou mi-fermés sont souvent remplacées par la plus fermée ou la plus ouverte.

Elève n°1 :

Réalité /realite/ → /rijalite/, /zave / → /zavi/

Elève n°3 :

Arriver /Arive/ → /arivi/

Elève n°4 et n°5

Se /se/ → /si/, cette /set / → /sit /

Elève n°7 :

Se lève /Selev/ → /siliv/, l'évaporation /levapɔrasjɔ/ → /l'ivapɔrasjɔ/, pénètre /penetr/ → /pinetr/, précipitation /presipitasjɔ/ → /prisipitasjɔ/

Elève n°9 :

Attraper /atrape/ → /atrapi /

On retrouve également un autre cas où le i /i/ est remplacé par un é /ε/ et un é /ε/ prononcé /y/ /i/ telle est le cas pour l'élève n°6 :

Elève n°6 :

Immédiatement /Imedjatəmã/ → /εmedjatəmã/

Elève n°8 :

Stupéfier /stypifjɛ/ → /stypɛfjɛ/

Nous rencontrons également des cas où la voyelle /y/ /i/ est remplacée par un é /ɛ/ :

Elève n°3 :

Voulu /Vulu/ → /voule/

3/réalisation défectueuse du /i/ (y) :

Elève n°1 :

/elizɛt/ → /elɛzɛt/

Elève n°8 :

Lors de sa lecture il a lu /ɛfrajɛ/ à la place de /ɛfrɛjɛ/, c'est le cas de l'élève n°10 dans /pɛjizã/ il la articulé ainsi : /pajizã /

4/Les voyelles nasales :

Lors de notre analyse auditive nous avons pu remarquer que les élèves considèrent les voyelles nasales en français comme des voyelles orales qui sont accompagnées d'une consonne nasale.

En effet le système phonatoire de l'apprenant d'une langue étrangère est ancré dans ses habitudes articulatoires acquises dès l'enfance développant ainsi un répertoire de phonèmes propres à sa langue maternelle.

Nous avons relevé quatre cas sur dix qui portent une mauvaise prononciation des voyelles nasales :

L'élève n°2 :

Blanche /blɑ̃ʃ/ →prononce la voyelle a /a/ seule et la consonne nasale /n/ seule

Également au lieu de /baʎʃ/

L'élève n°3 :

Chambre /ʃambr/ → prononce la voyelle /a/ seule et la consonne nasale /m/ seule au lieu de /ʃambr/

Branche /branʃ/ → prononce la voyelle /a/ seule et la consonne nasale /n/ seule au lieu de /bra ʃ/

L'élève n°7 :

Infiltration /infiltrasjɔ / → prononce la voyelle i /i/ seule et la consonne nasale /n/ seule au lieu de filtration / filtrasjɔ /

L'élève n°10 :

En route /onrut/ → au lieu de /ɔ rut /

Fréquenté /frɛkantɛ/ → au lieu de /frɛka tɛ/

Les élèves ont pris l'habitude de prononcer chaque phonème seul comme dans leur langue maternelle.

On pourrait dire le fait que l'élève rencontre un nouveau son, il se plonge dans l'erreur et le prononce difficilement.

B/ Les consonnes :

En ce qui concerne les consonnes, nous allons également, examiner les difficultés de réalisation rencontrée par l'élève à partir du tableau suivant :

Mots	Mots tel qu'ils sont prononcés
Publicité/pyblisite/	/piplisititi/ /piplisite/ /piblisite//biblisite/
Pétrole /petrɔl/	/bitrɔl/ /bitrol/ /betrol/
Télévision /televizjɔ/	/tilifizjɔ/
Vase /vaz/	/faz/
Chauve-souris/ʃovsuri/	/ʃofsuri/

1/Remplacement de la sonore /b/ par la sourde /p/:

Deux sur dix élèves ont prononcé un /p/ à la place de /b/ comme chez l'élève n°1. Il a prononcé lampe /lãb/ /lamb/ au lieu de /lãp/, et l'élève n° 2 elle a prononcé /pãlnʃ/ à la place de /bãlnʃ/ et /paryk/ à la place de /brik/. Ce qui est dû à l'absence du son /p/ dans le système consonantique arabe.

2/Remplacement du /z/ par /s/:

L'élève n°1 a utilisé un /z/ à la place d'un /s / dans le mot suivant :ravisante /ravizãt/ au lieu de /ravisãt/.

Par contre l'élève n°4 rencontre un problème avec l'articulation du /z/ lorsque le /s/ est entre deux voyelles :

Disé /dizε/→ il a prononcé /disε/

Existé /ekzistε/→le x ici est prononcé /eksistε/

Nous dirons qu'il est évident que les élèves confondent entre les deux consonnes et ils ne savent pas quand est ce que nous devons mettre un /s/ ou un /z /.

3/confusion entre le /v/ et le /f/, le /t/ et le /d/ :

Cette analyse nous a permis d'observer qu'un élève sur dix confond entre le son /f/et le son /v/, vu que le son /v/ n'existe pas dans le système consonantique arabe

contrairement au français /viva /→ prononcé /fifa / et La confusion entre le /d/ et le /t/ chez l'élève n°3 : /barikada/→/prononcé/ /barikata/.

La consonne/p/occlusive, bilabiale, sourde devient/b/occlusive, bilabiale, sonore ce qui est dû à l'absence du son p dans le système consonantique arabe.

Nous remarquons également un problème au niveau de la consonne /g/ et /ʒ/ chez l'élève n°2 : /rug/ au lieu de /ruʒ/, /gɛranʒɔm/ au lieu de /ʒɛranʒɔm/.

Lors de notre analyse auditive nous avons pu remarquer que le /t/ articulé avant un /i/ est prononcé /tʃi/ chez l'élève n°5 dans /pɔtʃi/, et l'élève n°7 dans /pɔtʃit/. Dans ce cas nous parlons de l'influence des variétés régionales sur la prononciation du français.

Modification de la consonne finale :

Nous remarquons que trois élèves prononcent la dernière consonne d'un mot même si cette dernière ne doit pas être prononcée. L'élève n°1 dans /kupdəj/ au lieu de /kudəj/, l'élève n°7 dans /kursdo/ au lieu de /kurdo/, l'élève n°10 /pjied/ au lieu de /pije/

c /l'intonation :

La majorité des élèves sont influencés par les habitudes intonatives de leur langue maternelle, ils prononcent les mots sans mouvement intonatif.

Sept sur les dix élèves participant qu'on a pu voir lisent sans intonation, ils ne respectent pas les règles d'interrogation, ni d'exclamation, ni celle de l'impétration non plus.

La prononciation constitue, donc, une contrainte majeure pour les apprenants arabophones, qui au bout de leur peine préfèrent chercher des solutions dans leurs systèmes phonotactiques arabes, autrement dit l'apprenant a tendance à substituer aux phonèmes français des phonèmes proches dans sa langue maternelle. Ce phénomène est désigné par l'interférence car justement « la cause principale des difficultés et des erreurs dans l'apprentissage d'une deuxième langue réside dans les interférences de la langue maternelle. Celles –ci proviennent des différences entre les deux langues auxquelles elles sont directement proportionnelles »²⁹

En somme et d'une manière générale se sont les lacunes les plus rencontrées chez nos apprenants, ce qui rend la tâche de l'enseignant au moyen plus difficile ou il est appelé à insister sur l'enseignement de la phonétique comme matière essentielle car l'objectif de l'enseignement est de mener l'élève à communiquer dans des situations de communication et pour ce faire il doit bien prononcer pour pouvoir passer son message.

²⁹BRAHIM A. ,Analyse contrastive et fautes de français ,Tunis,publication de Faculté des Lettres de Manouba,1992,p.50.

Analyses des donnes collectées par le questionnaire

Question n °1 :

Quelle est la langue que vous utilisez quotidiennement au sein de votre famille ?

Tableau :

Langues	Filles	garçons	totale	Pourcentage
Arabe dialectal+français	15	11	26	65%
Français	10	4	14	35%

La réponse obtenue pour cette première question indique que la majorité des élèves utilisent l'arabe dialectal et le français avec les membres de leurs familles. Ce qui nous démontre que la plupart des familles algériennes sont touchées par ce phénomène qui est l'usage de la langue française au sein de la famille, même un ou deux mots français sur dix mots arabes dialectal. Depuis la révolution française ceci est devenu officiel en Algérie comme l'explique Djaoud Malika :

«Les liens qui unissent les algériens et la langue française est une longue histoire, car à travers elle, ils ont exprimé leur malaise et leur joie, elle est une fenêtre ouverte sur l'universalité et ils ont pu le réconcilier avec la langue maternelle en créant un univers de coexistence entre les deux langues»³⁰

³⁰ DJAOUUD MALIKA La langue française en Algerie.

Graphique 1M2 :



Question n°2

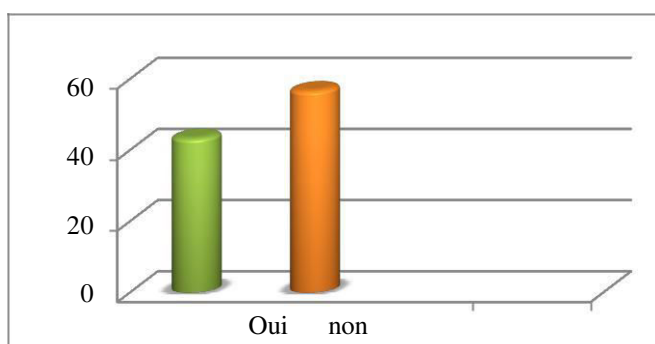
Ça vous arrive de lire des journaux ou bien des livres en français en dehors de l'école ?

Tableau :

Journaux, livres	filles	garçon	Totale	pourcentage
oui	13	5	18	41%
non	7	15	22	59%

Nous réalisons à travers le résultat de cette question, comme le mentionne le tableau, que le nombre des filles qui font des lectures en français en dehors de l'école est beaucoup plus élevé par rapport à celui des garçons. Ce qui fait que les élèves trouvent des difficultés en langue française. Ainsi nous pouvons dire qu'il y'a une relation entre le niveau socioculturel des enfants et leurs maîtrise du français

Graphique :



Question n°3

Regardez-vous les chaînes télévisées en française ou en arabe ?

Tableau :

Les chaînes télévisées	filles	Garçon	totale	pourcentage
arabe	15	10	25	63,33%
Française	10	5	15	36,66%

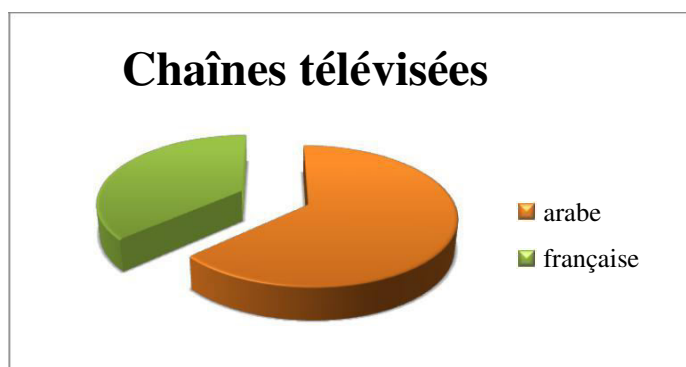
Nous constatons d'après le résultat du tableau et la représentation graphique de cette question que le pourcentage des élèves qui suivent les chaînes arabes est beaucoup plus élevé que le pourcentage des chaînes françaises.

Vingt-cinq élèves qui ont répondu par « arabe » sont des élèves qui vivent dans un milieu purement arabophone ou qui ont des parents analphabètes ou c'est même le rôle que jouent les représentations, à titre d'exemple nous avons questionné un bon élève en français qui ne voit aucune émission en français, sa réponse était que son père lui répète souvent que c'est la langue du colonisateur et qu'il est interdit de l'utiliser.

Quinze élèves qui ont répondu par « française » sont des élèves ayant des parents qui s'intéressent à la langue française et qui sont conscients de l'importance de son apprentissage.

Nous constatons qu'il y'a toujours une forte relation avec le vécu de l'apprenant et sa maîtrise du français, la famille étant la première cellule sociale dans laquelle vit l'enfant influe d'une manière ou d'une autre son apprentissage.

Graphique :



Question n°4

Quelle est la langue que vous utilisez avec vos amis ?

Tableau :

Langue	filles	garçon	totale	pourcentage
Arabe dialectal	25	15	40	100%
Français	00	00	00	00

Lors de notre observation du tableau et de la représentation graphique nous avons aperçu que tous les élèves sondés et sans exception utilisent la langue arabe dialectal pour communiquer avec leurs amis en dehors de la classe. 100% des élèves utilisent cette dernière, l'usage de la langue maternelle leur semble plus pratique et plus compréhensible car c'est la première langue qu'ils ont apprise dès leur naissance, même si à la maison leurs familles utilisent la langue française de temps à autres entre amis ce n'est pas tout le monde qui la maîtrise.

Ainsi, une fois que les élèves sont hors l'école ils n'utilisent pas la langue française, son utilisation se limite juste aux heures enseignées à l'école. Nous constatons donc une absence totale de la pratique de cette langue.

Graphique :



Question n°05 :

Pensez-vous avoir construit une bonne base durant votre cursus au primaire ?

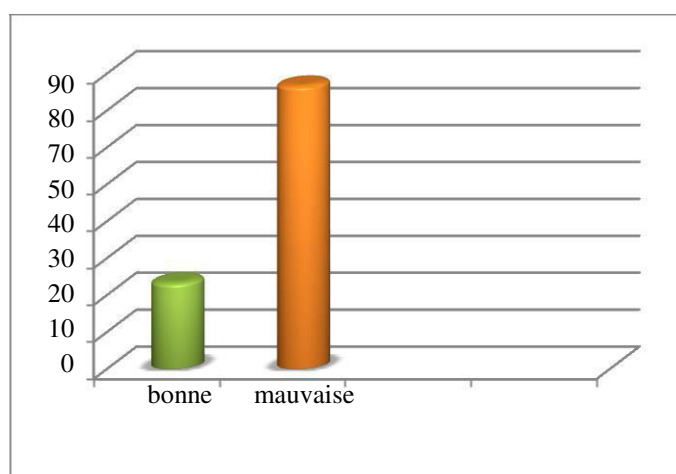
Tableau :

	filles	garçon	totale	Pourcentage
Une bonne base	10	0	10	20%
Une mauvaise base	15	15	30	80%

Nous dirons, d'après ces résultats obtenus, que 80% des élèves sondés n'ont pas construit une bonne base durant leurs apprentissages à l'école primaire. Nous constatons d'après notre observation du tableau que le nombre de garçons dont les réponses sont négatives sont quinze sur quinze élèves, ce qui fait qu'ils ont atteint les 100%, par contre chez les filles, nous notons dix sur quinze élèves qui ont construit

leur base au primaire cela est du à la différence des méthodes d'apprentissage qu'ils ont suivi a l'école primaire qui est considérée comme l'école de base, à cet égard, **Pierre-Louis Gauthier** pense que :*«L'école primaire constitue le fondement même de l'éducation. Ses origines plongent dans l'histoire et la culture de la société. Les missions qui lui sont imparties sont partout identiques : assurer le socle de connaissances et de compétences nécessaires pour un accès à la formation secondaire dans les meilleures conditions possibles. L'école primaire se voit également assigner la mission de forger et fortifier la cohésion et l'unité nationales, de former le citoyen et l'honnête homme»* 31

Graphique :



Question 06 :

Est-ce que la langue française est une langue qui vous plait ? Aimez-vous la pratiquer?

Tableau :

	filles	garçon	totale	Pourcentage
oui	25	15	40	100%
non	0	0	0	0%

Nous remarquons sur l'ensemble des élèves vingt cinq filles et quinze garçons ont tous donné des réponses positives. Nous avons obtenu un résultat de 100%. Donc tous les élèves que ce soit du sexe masculin ou féminin désirent apprendre la langue française et veulent bien la pratiquer. A ce stade nous nous posons la question suivante : comment se fait-il que le résultat précédent concernant la pratique de langue française était négatif, et lorsque nous posons cette question nous nous retrouvons avec un taux positif de 100 % ? La réponse sera traitée à travers les résultats de la question suivante.

Graphique :



Question n°07

Trouvez-vous des difficultés en le pratiquant ?

Tableau :

	Filles	Garçons	totale	Pourcentage
Oui	15	12	27	68%
non	10	3	13	32%

³¹PIERRE-LOUIS GAUTHIER , « L'école primaire en question »,Revue internationale d'éducation de Sèvres,41/2006

Les résultats finals obtenus pour cette question montrent que 68% des élèves rencontrent des difficultés en pratiquant la langue française contrairement au 30% qui reste.

Ces 32% qui ne trouvent pas de lacune en communiquant en français sont beaucoup plus des filles dont dix filles sur vingt cinq ont mentionné que cela ne leurs posent aucun problème.

A partir de là que nous répondrons à la question que nous avons posé lors du résultat de la question précédente qui est la suivante : comment ça se fait que le résultat précédent concernant la langue française était négatif, alors que le taux de réponses positives sur cette question est à 100 % ? La réponse est claire, après avoir eu le résultat de cette question, nous constatons donc que la langue française représente un obstacle pour les élèves de la première année moyenne, car ils rencontrent d'énormes difficultés en la pratiquant, c'est, ce qui les empêche de l'utiliser lors de toute communication ou dans leurs temps libre : lecture, télé.

Graphique :



Les méthodes de correction :

Tout au long de la partie précédente de notre enquête, nous avons essayé de détecter les erreurs de la langue française commises par les élèves de la première année moyenne. Dans cette partie, nous allons nous baser sur quelques méthodes de

correction afin d'améliorer la prononciation de la langue française chez les apprenants, la pratique de cet entraînement les aide à y remédier.

La correction phonétique se considère comme un élément essentiel dans le domaine de l'enseignement et précisément dans une classe de langue.

Comme nous l'avons déjà cité, cette partie vise à donner des suggestions pour travailler la correction de la prononciation de la langue française chez les élèves de la première année moyenne.

Nous proposons des techniques pour la correction de ces erreurs :

L'augmentation des heures d'études du FLE semble importante pour pouvoir avancer dans un entraînement phonétique et pouvoir améliorer la langue des apprenants.

Lors d'une séance d'entraînement, ou de correction phonétique, l'enseignant doit en premier lieu préparer ses élèves et les pousser à affronter leur peur, car ces derniers lorsqu'ils rencontrent des obstacles en articulant la langue française ils ont tendance à chuchoter et ne pas articuler de façon claire et correcte. Dans cette situation l'enseignant joue un rôle capital, face à ses apprenant, l'enseignant ne doit pas montrer des signes négatifs, des signes de dégoût ou de déception lorsque l'apprenant tombe dans l'erreur car ce dernier va se sentir gêner et intimider et il ne pourra jamais faire face à son problème.

La patience de l'enseignant est un facteur essentiel pour réussir la correction afin d'obtenir des résultats fiables. Il doit expliquer aux apprenants que ces difficultés et ces erreurs qu'ils produisent sont naturelles et que c'est à travers leurs fautes qu'ils vont pouvoir améliorer leurs prononciations.

Au début d'un entraînement phonétique, il est nécessaire que l'enseignant aura déjà une idée globale sur ses élèves, leur niveau et les fautes qu'ils peuvent commettre afin d'adapter un programme pour chaque élève que ce soit individuel ou collectif.

A Partir des recherches concernant la correction phonétique, nous constatons que la phonétique corrective s'appuie en grande partie sur la perception des sons, et la façon d'articuler après avoir aperçu ce son, c'est la base d'une correction réussie.

Ainsi, il est conseillé à l'enseignant d'adapter des activités et élaborer de différents types d'exercices oraux qui conviennent avec sa classe. Dans ce cas il donne l'occasion à l'apprenant de répéter plusieurs fois les sons dans les quelles il rencontre problème en lui montrant comment utiliser les organes phonatoires associés au son qu'il utilise.

Il est important de varier la situation de communication pour chaque son à force de récidiver cela leur facilite l'articulation. La diversité des exercices est importante pour une bonne correction mais sans abus et sans que l'élève se sent ennuyer sinon cela sera considéré comme un échec.

C'est grâce à la compétence et l'effort de l'enseignant qu'un apprenant rectifie ses erreurs, affronte ses difficultés et assure une correction plus efficace.

Conclusion

Notre investigation sur le terrain nous a permis de constater que la majorité des apprenants de notre échantillon ont des difficultés à prononcer certains sons qui n'existent pas dans leur langue maternelle.

Ajoutant aussi comme deuxième facteur l'appartenance sociale des apprenants qui influe sur leur prononciation.

conclusion générale

Conclusion générale

La situation sociolinguistique en Algérie constitue une véritable source de questionnement en raison de sa richesse. L'observation des faits permet de constater que l'usage du français est toujours présent, il semble avoir une suprématie dans tous les domaines et même dans les pratiques spontanées des Algériens. Il fait partie de leur quotidien et ils le considèrent comme une langue prestigieuse.

En outre, l'enseignement de cette langue a pour but de développer chez les apprenants des compétences à l'écrit et à l'oral.

Dans notre introduction, nous avons émis la première hypothèse que nous avons confirmée et qui porte sur l'influence de la langue maternelle (arabe) sur le comportement linguistique de l'apprenant puisque nous avons constaté que certaines erreurs proviennent de l'influence de la langue maternelle de ce dernier.

En ce qui concerne la deuxième hypothèse, qui présuppose que l'appartenance socioculturelle de l'apprenant influe sur sa prononciation a été aussi confirmé puisque nous avons trouvé que les élèves issus d'un milieu défavorisé éprouvent des difficultés de prononciation de plusieurs sons. Leur contact avec la langue est limité.

Par contre, nous avons vu que les élèves issus d'un milieu favorisé (des parents qui parle la langue française à la maison) prononcent bien le français car ils vivent dans un environnement culturel favorable au sein de leur famille.

Une prononciation correcte est donc étroitement liée au milieu culturel de l'apprenant.

Donc nous concluons ce travail par un résultat que nous avons pu avoir à travers le questionnaire analysé, dont nous constatons que la langue française est souvent absente chez les élèves de la première année moyenne, le fait qu'ils rencontrent d'énormes difficultés en la pratiquant et le fait qu'ils vivent dans un milieu où cette langue est moins fréquente. De plus, la mauvaise base construite à l'école primaire. Ainsi nous notons que cette dernière est moins

maitrisée par rapport à la langue arabe qui est régulièrement utilisé que se soit au sein de la famille ou entre amis

Notre recours au terrain nous a montré qu'il est nécessaire de faire comprendre aux apprenants qu'il s'agit de deux systèmes phonologiques différents et qu'il ne faut pas faire recours à la langue arabe à chaque fois qu'ils rencontrent une difficulté.

Finalement nous constatons qu'il est très important d'accorder une part à l'enseignement de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Bibliographie

Les Ouvrages et Les articles :

- BILLIÈRES, M. (1987). «Le suivi des élèves en phonétique corrective»,
Revue de Phonétique Appliquée
- BENDIEB ABERKANE MEHDI, 2011, *le français en Algérie : histoire, place et statut.*
- BLOOMFIELD, L, 1970, *Langage*, traduction de J. Gazio, Paris, ed Payot.
- BORRELL, A. 1996, «*Systématisation des erreurs de production et donc De perception chez les apprenants étrangers ?*», *Revue de Phonétique Appliquée.*
- BOUGEURRA CHEDDAD doctorant, université de Souk-Ahras, Contribution de la phonétique a l'enseignement/apprentissage du français dans le cycle primaire.
- CALLAMAND, M, 1981, *Méthodologie de l'enseignement de la Prononciation*, Paris, éd CLE International.
- DJAOUUD MALIKA, *La langue française en Algérie, le français et les algériens.*
- DR HAJ DAHMANE, 2009, *l'aventure de la langue française en Algérie*, université DERRADJI YACINE, vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ?Constantine 1997 en ligne
- MOATASSIME, Ahmed, 1992, *Arabisation et langue française au Maghreb*, Paris, ed Presses universitaires de France.
- Klaus Vogel, 1995, *L inter langue, la langue de l'apprenant*, ed Presses Universitaires Mirail-Toulouse
- LÉON, P. et M. 1964, *Introduction à la phonétique corrective*, **Paris**, Hachette/Larousse
- LÉON, M. 1976, *Exercices systématiques de prononciation française*, Paris, Hachette/Larousse
- LÉON, P. et M. 1984, *Introduction à la phonétique corrective à l'usage des Professeurs de français à l'étranger*, Paris, Hachette.
- PIAT, M. (1970). *Pour une meilleure prononciation du français : méthode à*

L'usage des Vietnamiens, Paris, Centre National de Recherche Scientifique.

●RENARD, R. 1974, *Introduction à la méthode verbo-tonale de correction Phonétique*, Paris, ed Didier.

●ROBERT, GALISSON, 1998, *Didactique des langues étrangères*, paris, ed CLE International.

●TROUBETZKOY, N. S. 1939 1976, *Principes de phonologie*, traduit par J. Cantineau, Paris, ed Klincksieck.

●de haute alsace, France.

PIERRE-LOUIS GAUTHIER, 2006, *l'école primaire en question*.

●QUEFFELEC, AMBROISE, DERRADJI, YACINE, DEBOV, VALERY, SMAALI-DEKDOUK, DALILA, CHERRAD-BENCHEFRA, YASMINA 2002, *le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, ed Duculot.

Sitographie :

●<http://www.memoireonline.com/12/11/4982/Le-rle-de-lapprentissage-de-loral-dans-la-remediation.html>

●<http://flecampus.ning.com/forum/topics/prononciation-fle-difficult-s>

●<http://blog.expertmemoire.com/methodologie-redaction-memoire-master2/>

●<http://www.projet-pfc.net/le-francais-explique/prononciation.html?start=1>

●<http://flenet.unileon.es/phon/phoncours3.html>

●http://horslesmurs.ning.com/group/apprendrelarabeaveckenza/forum/topics/le-systeme-phonetique-de?xg_source=activity

●http://www.google.dz/search?q=le+syst%C3%A9me+vocalique+fran%C3%A7ais&hl=fr&tbm=isch&tbo=u&source=univ&sa=X&ei=h69hUf_yDuWL4gTa2YDoBQ&ved=0CD8QsAQ&biw=1024&bih=456

●<http://classe-fle-2011.hautetfort.com/archive/2011/02/09/methodes-de-correction-phonetique.html>

●<http://constellation.uqac.ca/1007/>

●<http://courseweb.edteched.uottawa.ca/phonetique/pages/phonetique/intro.htm>

Annexes

Annexes :

- Le questionnaire d'enquête

La transcription phonétique des textes enregistrés

Université MOULOUD MAMMERI – TIZI OUZOU –

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Langue et Littérature Françaises.

Travail conduit par : BRIANE Lamia

LE QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

Veillez répondre attentivement aux questions suivantes :

Age :

Sexe : Masculin

Féminin

1/ quelles est la langue que vous utilisez quotidiennement au sein de votre famille ?

-Arabe standard

-Arabe dialectal

-Français

-Arabe dialectal +français

2/ Avez-vous l'habitude de lire des journaux ou bien des livres en français en dehors de l'école ?

-Oui

-Non

3/ quelles sont les chaînes télévisées que vous préférez ou que vous suivez

régulièrement ?

.....

.....

4/Quelle (s) est la langue(s) que vous utilisez avec vos amis ?

-Arabe standard

-Arabe dialectal

-Français

-Arabe dialectal +français

5/ pensez-vous que vous avez construit une bonne base durant votre cursus au primaire

?

-Oui

-Non

6/ Est ce que la langue française vous plait ? Aimez-vous la pratiqué ?

-Oui

-Non

7/ Trouvez-vous des difficultés en la pratiquant ?

-Oui

-Non

La transcription des textes enregistrés en API :

Élève n°1 :

de/kə/jə/muntr/lə/mirwar/a/la/vieǰ/sorsjɛr/s /sel/si/sə naproʃ/el/ɛzɛt/ /kupdoj/sədə
/zɛ/la/vwa/palir/tramplɛ/pusɛ/ /krɛ/e/perdr/konɛsa s/ka /el/rəpra /konɛsa s/el/rədəma
d/lu/mirwar/syrmə ta /la/tɛr
r/kəzavi/ø/del/dɛza/zə/lɥi/ramɛn/sə/kel/dəmʃd/dəpɥi/su/jur/el/nə/sɛs/də/sə/rəgardɛ/nɥi/e
/jur/la/sorsjɛr/lɛd/a /rialetɛ/dəvjɛ /da /lu/mirwar/la/ply/raviza /di/kreatyr/

Élève n°2 :

ɛ /pətʃi/myr/pa/e/pas/da /paryk/zon/pəl/e/dəpyrɛ/pla nʃ/syrmə /dəga /par/rəgə/vɛ/sava
si/d v/la/vil /m
rəkɛ/mərəesk/e/la/sabl/sabri/də/lavan/də/kopyl/də/rwa/də/rəsɛ/də/zən/kolɛ/e
/də/gornim/a kor/la/pərt/ɛ /bjɛ /e/lɛ/bjɛ /vɛr/sɛ pr/si/la/farsi/e/la/dəm r/ən/fə
dɛ/de/fərt/mo/a /dy/sə /dan/sijɛl/də /fif/plaj/pa/lə/va /də/mɛr/

Élève n°3 :

ɛ /z n/om/pri/la/pri/par/dɛ /wazo/e/sə/rə tr/o/paljɛ/o/prɛ/də/la/prɛ sɛs/ariv/dəva
dr/lə/pals/il/sə/pɔza/sə/la/bra nʃ/dɛ /arbr/sitr/zɣ/sə /sa/fənɛtr/lɥi/lɔrsk/la/ prɛ
sɛs/lə/vi/il/y/trəlma /ta/damirasjə
/kil/par/lɥi/kil/vuli/lə/gard/a/fərs/də/kəzuli/il/pri/la/trə/vir/latirɛ/a/el/kə/wazo/fy/da
/sa/ʃambr/il/barikata/la/funɛtr/e/la/fu/mə/da /yn/kiʒ/kil/fərma/a/dəbl/turn /

Élève n°4 :

ty/v /e/tɛ /culɛ/sur/sa/tɛt/sa/rəb/dɛgole/sələ/ɛtɛ /cəvɛr/də/bu/el/ɛtɛ/tut/s l/sa /la/mwɛ dr/s
rva t/mɛ/el/ɛzistɛ/disɛ/kel/ɛtɛ /bjɛ /yn/prɛ sez/sɛ/zə /la/rəsərə/də k/kom/yn/vrɛ/prɛ sɛs /

Élève n°5:

Lə/sikl/də/lu/se/dɛrul/a/la/fa/sə/tɛr/e/da /latmosfɛr/lə/sələj/ʃof/lo/da /ɔsija /e/də/mɛr/
də/la/vap r/də/lo/sɛ/ɛlɛv/da /lɛr/e/sə/la/vap r/e/set/vap r/e/mə ta /da
/atmosfɛr/plys/fɛ/rəformɛ/de/pətʃit/rut/ki/sə/rɛs/e/nɛʒ/e/la/kə ty/se/nɛʒ/sə/dɛplas/lə/və
/e/lə/də/la/plys/e/dy/la/nɛʒ/sələ/ply/dy/la/nɔtr/dy/set/evap r/də /nɔtr/

Élève n°6:

grip/ɛfɛ /ena/kɔma /sə/protɛʒɛ/kuvr/twa/lə/nɛ/e/la/buʃ/avek/ɛ /muʃwar//ka
/tus/u/ty/ɛtɛrni/zɛt/lə/məʃwar/a/la/pubɛl/ɛmɛdʒatma /aprɛ/ytilɛsasjə /lɛv/twa/lɛ/mɛ

/rygyljierma /a/lo/eosava /ɔ /ka/də/se btom/də/tip/gripal/kə sylt/rapidma /ε /mædsə
/gard/yn/dista s/do/mue /ε /

tr/avek/tε/ε terlokyt r/nə/va/pa/a/lɛkol/e/εvit/leza drwa/frɛka tε/εvit/lezakɔlad/leza
brasad/e/le/pwapiε/də/mε /

Élève n°7:

Lə/sikl/də/lo/se/dɛrul/a/la/fwa/syr/ter/e/da /latmosfɛr/lə/sɔlej/fof/lo/dezɔsija /e/də/mɛr/
də/la/vap r/do/siliv/alɔr/da /lɛr/si/livapɔrasjɔ /set/vap r/ɔ /mɔ

tε/də/latmosfɛr/ply/frwa/rəformε/de/pətʃit/gut/ki/sə/rasa bl/a /nyjaz/se/la/kɔ da sasjɔ

/se/nɛʒ/sə/dɛplas/avek/lə/vɔ /e/prɔdʊisa /də/la/plʊi/e/də/la/niaʒ/sə/la/prisipitasjɔ

/ply/de/mwa/də/set/o/sa/vap r/nə/vjɛ /a kɔr/pinetr/də/la/ter/par/infiltrasjɔ /lə/rest/rəʒwɛ

/le/kurs/do/le/mɛr/le/zɔsija /par/rwas lma /ε si/rəkomə sɛ/ Lə/sikl/də/lo/

Élève n°8:

ɔrɛ/ty/ubljɛ/kə/ʒə /sʊi/lə/rwa/dɛzanimɔ/ε tɛrɔʒa/lə/liʒɔ /pra /gard

/tə/dizə/e/purkwa/dəma nda/lə/liʒɔ /tu/se pləma /parsəkə/ʒə/purɛ/bjɛ

/dɛvɔrɛ/dɛklara/lə/rɛnar/avek/asyrans/twa/mɛ/ty/pleza t/sɛksklam/lə/liʒɔ

/stypɛfɛ/pa/dy/tu/ʒə/sʊi/buku/ply/fɔr/kə/twa/di/lə/rɛnar/ki/es/krwa/ty/ɛfrɛjɛ/lɛ /plɛ /u

/lɛ/pulɛ/mwa/ʒə/fɛ/p r/a /tu/lə/mɔ d/mɛm/ozɔm/

Élève n°9:

ε /bɔ /matɛ /lə/rɛnar/sə/truva/sudɛ /nɛ/a/nɛ/avek/lə/liʒɔ /il/p v/pa/ε pozɛ/yn/tel/rɔ kɔ

tr/il/pɔ sa/pra dr/rapidma /la/fʊit/mɛ/lə/liʒɔ /lori/vit/atrapɛ/osi/dɛsidatil/də/lafro

tɛ/kə/fɛ/ty/isi/di/lə/rɛnar/avek/ardijɛs/pra /gard/a/twa/ty/tə/trump/syr/lə/teritwar/lə/liʒɔ

/e/ɛkstremɛma /syrpri/jamɛ/okɛ /animal/navɛ/ozɛ/lʊi/parlɛ/də/la/fɛ /

Élève n°10:

Pa/dy/t /ʒə/sʊi/buku/ply/fɔr/kə/twa/di/lə/rɛnar/ki/krwa/ty/ɛfrɛjɛ/lɛ/lapɛ

/ɔ/lɛ/pulɛ/mwa/fɛ/p r/a/tu/lə/mɔ d/mɛm/ozɔm/kɔma /purɛ/ʒə/tu/krwa/rʊi/lə/liʒɔ

/lə/rɛnar/parti/ε /kura /a/travɛr/la/kɔ pan/e/rəʒwɛ /ɛn/rut/ki/mənɛ/lə/liʒɔ /lə/sʊiva

/tu/də/lɔ ʒɛra /set/rut/frɛkyntɛ/par/dɛ/pijiza /ki/rɛ trɛn/ʃɛz/a/pjɛd/lɔrskil/apɛrɛsɛrɔ

/lə/liʒɔ /se/dɛrnjɛr/prɛrɔ /rapidma /la/fʊit/alɔr/lə/rɛnar/sɔrɛtɛ/firas/ɔ/liʒɔ

/tə/azu/lɛ/ditil/lɛpajiza /sɔ /ε n/fʊit/dɛ/kil/ma tʒu/ɛnɛ/ty/sɛr/ε /trɛʒɔr/lə/liʒɔ

/mɛ/ʊi/sɛklam/lə/rɛnar/ʒə /kurɛ/dəva /twa/e/il/sə/sa /dɛkil/mɔ /apɛrɛ/i